

Comment se déroulera la journée de votre enfant ?

Lors de l'inscription, la secrétaire vous remettra une brochure d'information spécialement conçue pour les enfants et leurs parents.

N'hésitez pas à la lire avec votre petit malade, il y trouvera des points de repères pour le jour de l'hospitalisation.

Vous-même y trouverez beaucoup de réponses à vos questions !

A l'heure qui vous a été précisée la veille par le secrétariat (02 556 58 00), vous vous présentez avec votre enfant (à jeun selon les consignes reçues) à la secrétaire de l'hôpital de jour muni(e) de vos documents (cf. page 2)

La secrétaire vous remettra le dossier et vous indiquera la chambre de votre enfant. Adressez-vous à l'infirmière du service, ne vous installez jamais sans rien dire.

L'infirmière vous conduira dans la chambre et complètera le dossier avec vous.

Il est possible que l'heure de l'intervention ne corresponde pas toujours à celle qui vous a été annoncée. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de vous tenir informé(e) des retards et de leurs causes.

En plus de votre présence, votre enfant pourra avoir de la visite (3 personnes maximum dans la chambre) à partir de 13h, sauf avis contraire de l'infirmière.

L'anesthésiste indiquera l'heure à laquelle votre enfant pourra boire et/ou manger. L'infirmière se chargera alors du repas ou de la collation. Si votre enfant boit encore des biberons, ne les oubliez pas, ils seront chauffés en temps utile par l'infirmière.

Les personnes qui accompagnent l'enfant auront la possibilité de se restaurer à la boutique située à l'entrée de la clinique (8h30-18h00) ou au self-service (niveau -1, entre 12h00 et 14h00) Nous vous demandons de ne pas boire ni manger en chambre pour ne pas tenter les enfants !!

Durant le séjour l'infirmière viendra régulièrement surveiller les paramètres et évaluer la douleur que l'enfant ressent. Le problème de la douleur sera traité en priorité et l'infirmière donnera tous les antalgiques nécessaires, le plus souvent par la bouche, de manière à tester l'efficacité de ces médicaments en vue du retour à domicile. N'hésitez pas à lui communiquer vos impressions, vous connaissez bien votre enfant !

Le chirurgien de votre enfant passera pour vous donner l'autorisation de sortie, vous prescrire (si ce n'est déjà fait) les traitements éventuels, et vous donner les conseils pour le retour à domicile.

Profitez de la visite du chirurgien pour lui demander de remplir tous les documents dont vous avez besoin (certificats, déclaration pour l'assurance etc.) si ce n'est pas encore fait. Afin de ne rien oublier, servez-vous de la liste jointe dans cette farde.

A votre départ, une enquête de satisfaction (également utilisée dans d'autres hôpitaux belges) vous sera remise. Nous insistons pour que vous nous la renvoyiez au moyen de l'enveloppe pré-timbrée : ces renseignements sont précieux pour améliorer la qualité de notre service et pour nous comparer à d'autres unités similaires.

Les sorties se font en principe avant 18h00, mais il est évident que si l'état de votre enfant ne le permet pas nous vous proposerons une autre solution : soit prolonger son séjour de quelques heures dans une autre unité « d'hospitalisation provisoire », soit passer la nuit à l'hôpital si le médecin juge plus prudent de le garder sous surveillance.

Avant de quitter la clinique, vous devrez repasser par le secrétariat de l'hôpital de jour chirurgical avec le dossier de l'enfant. La secrétaire vous rendra vos papiers et vous serez invité(e) à payer un acompte pour les frais liés à son séjour.

Votre médecin traitant ou pédiatre sera tenu informé (par courrier ou fax) du séjour chez nous et de son déroulement.

Le lendemain de l'intervention, l'infirmière ou le responsable médical vous téléphonera pour prendre des nouvelles de votre enfant et s'assurer que les suites de l'opération se déroulent sans problèmes.

Si nécessaire, ils pourront vous conseiller.

Toute l'équipe de l'hôpital de jour chirurgical vous souhaite bon courage, soyez assuré(e) que votre enfant sera entouré(e) d'un maximum de soins.

Hôpital de jour chirurgical

Secrétariat : 02 556 58 00

Infirmières : 02 556 58 30